



Villedoux

AR PREFECTURE reçu le 15/12/2016

017-211704721-2016 12.12.2016 12.12.2016 DE

COMMUNE DE VILLEDOUX

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Convocation du 5 décembre 2016

<u>Objet :</u>	Nombre de conseillers en exercice :	19
<i>2- Nouveaux tarifs communaux applicables au 1er janvier 2017</i>	Présents :	14
	Votants :	17
	Pour :	17
	Abstentions :	0
	Contre :	0

L'an deux mille seize, le lundi douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VILLEDOUX, dûment convoqué s'est réuni à la salle annexe de VILLEDOUX, sous la présidence de Monsieur François VENDITTOZZI, Maire.

Étaient présents : Mesdames Corinne SINGER, Marie-Christine QUEVA, Isabelle BOURLAND, Catherine DENEUVE, Marie-Louise PINEAU et Messieurs François VENDITTOZZI, Daniel BOURSIER, David WANTZ, Thierry BARBIN, Jean-Paul BONNIN, Jacques CHALLIER, Éric MONTAGNE, Jean-Philippe TOLEDANO et Bernard CHARRON

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 19 membres.

Absents excusés : Dominique VERGER, Delphine BOUCARD

Absents avec pouvoir :

Audrey VALLAT donne pouvoir à Corinne SINGER

Stéphanie COLOMBIER donne son pouvoir à François VENDITTOZZI

Dominique TEXIER donne pouvoir à Bernard CHARRON

Jacques CHALLIER a été élu secrétaire de séance

-\*-

Considérant les divers services et prestations assurées par la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter les nouveaux tarifs pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, les membres présents et représentés décident à l'unanimité :

- de voter les tarifs annexés à la présente délibération,
- d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1er janvier 2017

Pour copie conforme, fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits

Villedoux, le 13/12/2016

Le Maire,

François VENDITTOZZI



Villedoux

## TARIFS COMMUNAUX PERISCOLAIRES au 01/01/2017

QUOTIENTS FAMILIAUX		De 0 à 380	De 381 à 761	De 762 à 1520	De 1521 à 1900	À partir de 1901 et autres	
<b>Accueil de Loisirs</b>	<b>VACANCES</b>	Journée avec repas journée avec PAI ½ journée sans repas ½ journée avec repas journée sortie ou activité spécifique	11,85 € 9,50 € 4,00 € 7,35 € 15,00 €	13,85 € 11,50 € 5,50 € 8,85 € 17,00 €	15,85 € 13,50 € 7,00 € 10,35€ 19,00 €	17,85 € 15,50 € 8,50 € 11,85 € 21,00	19,85 € 17,50 € 10,00€ 13,35 23,00 €
	<b>MERCREDI</b>	½ journée avec repas (période complète) ½ journée avec PAI (période complète)	6,85€ 4,00 €	8,85 € 6,00 €	10,85€ 8,00 €	12,85€ 10,00 €	14,85€ 12,00 €
Une majoration de 1,00€ sera appliquée aux tarifs « mercredi » si l'inscription est ponctuelle et non pour la période complète							
<b>Accueil du matin et du soir + Goûter fourni par la mairie</b>	Tarif à la 1/2heure toute 1/2h commencée est due		0,20 €	0,40 €	0,60 €	0,80 €	1,00 €
<b>TAP</b>	<b>Tarif à la semaine mais payable par trimestre</b> (seules les absences pour raison médicale seront pris en compte et décomptées de la facturation)		1,40 €	1,60 €	1,80 €	2,00 €	2,20 €
<b>Pause méridiennne</b>	<b>Cotisation annuelle pour tous</b> enfants inscrits à la cantine ouvrant droit aux propositions d'activités périscolaires et <b>applicable à la rentrée 2016</b>		0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Pour obtenir la prestation de la CAF il faut que les activités ne soient pas gratuites d'où la proposition de payer une cotisation à l'année.							

### TARIFS CANTINE

REPAS ENFANT	2,85 €	Tarif réduit à partir du 3ème enfant	1,43 €
REPAS ADULTE	4,10 €		
REPAS ADULTE EXTERIEUR	4,80 €		



# Villedoux

## TARIFS COMMUNAUX

TARIFS au 01/01/2017

### Location salle des fêtes

* caution	250,00 €
* caution annulation ou ménage	100,00 €
<b>VILLEDOUSAIS</b>	
* 1 jour	150,00 €
* 2 jours	250,00 €
<b>NON VILLEDOUSAIS</b>	
* 1 jour	300,00 €
* 2 jours	400,00 €
* associations Villedousaises	2 gratuités par an + puis demi tarif
* associations non Villedousaises	tarif plein

### Location salle annexe

* 1 jour	50,00 €
----------	---------

### Location du stade

* Caution	80,00 €
* 1 jour	80,00 €
* 2 jours	125,00 €

### Concession dans le cimetière

* 30 ans	110,00 €
* 50 ans	165,00 €

### Colombarium Sud

* 15 ans	380,00 €
* 30 ans	750,00 €

### Colombarium Nord

* 15 ans	420,00 €
* 30 ans	820,00 €

## TARIFS COMMUNAUX (suite)

### **Photocopies**

N&B	* A 4 recto	0,20 €
	* A 4 recto verso	0,30 €
	* A 3 recto	0,30 €
	* A 3 recto verso	0,60 €
Couleurs	* A 4 recto	0,30 €
	* A 4 recto verso	0,60 €
	* A 3 recto	0,60 €
	* A 3 recto verso	1,20 €
Association Villedousaise (12 affiches A 3 gratuites par an)	demi tarif (avec ou sans papier)	

### **Autres tarifs**

* 1 table + 2 bancs	5,00 €
* 1 table ou 2 bancs	3,00 €
* télécopie par page en Europe	0,80 €